

Communauté de communes Les Bertranges

Soutien à la pratique du sport par les jeunes

Règlement d'intervention 2020

Dossier à retourner complété à l'adresse suivante :

Communauté de communes Les Bertranges

14 avenue Henri Dunant

58400 LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

1. Objectifs

La subvention de soutien aux associations sportives a pour objectif de faciliter l'accès à la pratique sportive pour les jeunes de moins de 18 ans et renforcer la qualité de l'accueil et de l'encadrement.

2. Éligibilité

Sont éligibles à cette aide les associations sportives ayant leur siège social sur le territoire de la Communauté de de Communes Les Bertranges ou en regroupement sur plusieurs territoires.

Les subventions ne pourront être accordées que sur sollicitation auprès de la Communauté de communes Les Bertranges.

3. Taux d'intervention

L'enveloppe globale allouée au « soutien à la pratique du sport pour les jeunes » est votée annuellement par le conseil communautaire.

Le montant de la subvention accordé à une association ne pourra être inférieur ni supérieur à des seuils fixés par la commission. Pour l'année 2020, les seuils seront fixés à un minimum et un maximum proposés par la commission et approuvés par le conseil communautaire. La subvention sera calculée sur la base de l'évaluation de la politique menée par l'association en faveur des jeunes et de l'éducation par le sport.

4. Critères d'attribution de la subvention

- Nombre de jeunes de – de 18 ans licenciés dans la structure.
- Effort financier du club en faveur d'un encadrement qualifié pour les jeunes.

5. Modalités règlementaires

L'association demanderesse s'oblige à retourner un dossier de demande de subvention avant la date communiquée avec le dossier de demande de subvention.

Les dossiers retenus seront présentés au conseil communautaire.

L'association s'engage à fournir l'ensemble des éléments demandés dans le dossier de demande (ci-joint).


TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

6. Renseignements

Communauté de communes les Bertranges.

14 avenue Henri Dunant

58400 LA CHARITÉ-SUR-LOIRE

 03 86 69 69 06

 accueil@lesbertranges.fr

Service administratif : Mme Isabelle PERNES